



Proverbes et sagesse

4. Sagesse et loi divine

1. Premier commandement
2. Deuxième commandement
3. Troisième commandement
4. Quatrième commandement
5. Cinquième commandement
6. Sixième commandement
7. Septième commandement
8. Huitième commandement
9. Neuvième commandement
10. Dixième commandement

Je poursuis une série de méditations sur le livre des Proverbes, dans l'Ancien Testament de la Bible. Ce livre, qui comprend plusieurs collections de sentences et de proverbes, certains assez courts, d'autres plus étendus, peut être considéré comme un commentaire, souvent indirect, sur la loi de Dieu, en particulier les dix commandements qu'on trouve à la fois au livre de l'Exode (chapitre 20) et au livre de Deutéronome (chapitre 5). Proverbes 13.13 mentionne clairement la loi divine : « *Celui qui méprise la parole le paiera, mais celui qui respecte le commandement en sera récompensé.* » Même thème au chapitre 29, verset 18 : « *Quand il n'y a plus de révélation divine, le peuple se laisse aller. Heureux celui qui obéit à la loi de Dieu!* »

Je vous propose donc d'illustrer ces dix commandements à la lumière de plusieurs Proverbes.

1. Premier commandement

« *Je suis l'Éternel ton Dieu qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, tu n'auras pas d'autre dieu devant ma face* » (Ex 20.2-3).

Le premier commandement souligne que l'Éternel est d'abord un Dieu libérateur, et en tant que tel un asile sûr, une forteresse où l'on peut se réfugier. Proverbes 18:10 le souligne : « *L'Éternel est comme un donjon bien fortifié : le juste y accourt et il y est en sécurité.* » De même au verset 20 du chapitre 16 : « *Celui qui est attentif à l'instruction trouvera le bonheur. Heureux celui qui met sa confiance en l'Éternel!* »

Le nom de l'Éternel apparaît de nombreuses fois au cours du livre des Proverbes. Il est clair que pour tous ceux qui ont eu part à la rédaction de ce livre, l'Éternel est le seul Dieu qu'il convienne d'adorer et d'obéir, tout comme il est lui seul le dispensateur de la vraie sagesse. C'est aussi en lui seul que l'on peut se confier avec une parfaite assurance.

2. Deuxième commandement

« Tu ne te feras pas de statue ni de représentation quelconque de ce qui est en haut dans le ciel, de ce qui est en bas sur la terre, et de ce qui est dans les eaux plus bas que la terre. Tu ne te prosterner pas devant elles, et tu ne leur rendras pas de culte : car moi, l'Éternel, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, qui punis la faute des pères sur les fils jusqu'à la troisième et à la quatrième génération de ceux qui me haïssent, et qui use de bienveillance jusqu'à mille générations envers ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements » (Ex 20.4-6).

Le livre des Proverbes ne mentionne pas en tant que telle l'idolâtrie telle que les nations entourant Israël la pratiquaient. Mais il souligne que l'homme doit mettre toute sa confiance en l'Éternel seulement et en nul autre. C'est le cas dans le troisième chapitre :

« Mets ta confiance en l'Éternel de tout ton cœur, et ne te repose pas sur ta propre intelligence. Cherche à connaître sa volonté pour tout ce que tu entreprends, et il te conduira sur le droit chemin. Ne te prends pas pour un sage, révère l'Éternel et détourne-toi du mal. Ce sera une bonne médecine qui t'assurera la santé du corps » (Pr 3.5-8).

3. Troisième commandement

« Tu ne prendras pas le nom de l'Éternel, ton Dieu, en vain : car l'Éternel ne tiendra pas pour innocent celui qui prendra son nom en vain » (Ex 20.7).

Qui est celui qui prend le nom de Dieu en vain? Ce n'est pas tant l'incroyant, l'athée, que celui qui prétend être croyant qui et fréquente les assemblées des croyants, mais se comporte au fond comme si Dieu n'existait pas. À ce sujet, Proverbes 16 énonce ceci : « L'Éternel a tout fait pour un but, même le méchant pour le jour du malheur. Tout cœur hautain est en horreur à l'Éternel; certes, il ne restera pas impuni » (Pr 16.5).

4. Quatrième commandement

« Souviens-toi du jour du sabbat pour le sanctifier. Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton ouvrage. Mais le septième jour est le sabbat de l'Éternel, ton Dieu : tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui réside chez toi. Car en six jours l'Éternel a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qui s'y trouve, et il s'est reposé le septième jour : c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du sabbat et l'a sanctifié » (Ex 20.8-11).

Le livre des Proverbes ne mentionne nulle part le sabbat en tant que tel, mais l'injonction du quatrième commandement à travailler (« tu travailleras six jours et tu feras tout ton ouvrage ») ainsi que les bénédictions qui accompagnent ceux qui sont industriels et qui mettent la main à la pâte abondent dans ce livre. Ainsi lisons-nous, au douzième chapitre : « Celui qui travaille sa terre aura du pain en abondance, mais celui qui court après des chimères est dépourvu de bon sens » (Pr 12.11). Ou encore, au chapitre 18 : « Qui se relâche dans son travail est frère de celui qui détruit » (Pr 18.9). Cependant, ce labeur va

de pair avec la reconnaissance de ce que c'est l'Éternel lui-même qui accorde l'abondance, et qu'il faut le reconnaître de manière concrète. La loi de Moïse enjoignait d'apporter à l'Éternel en sacrifice les meilleurs fruits de ses revenus, prescription qui allait de pair avec le respect du sabbat. C'est ce dont se fait l'écho Proverbes 3 :

« Honore l'Éternel en lui donnant une part de tes biens et en lui offrant les prémices de tous tes revenus. Alors tes greniers regorgeront de nourriture et tes cuves déborderont de vin » (Pr 3.9).

5. Cinquième commandement

« Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent sur la terre que l'Éternel, ton Dieu, te donne » (Ex 20.12).

Ce commandement se trouve au cœur du livre des Proverbes, dans la mesure où celui-ci présente l'enseignement d'un père ou d'une mère à de jeunes gens qui pourraient être tentés de suivre de mauvaises voies. Dès le début de l'enseignement présenté au premier chapitre, nous lisons :

« Mon fils, sois attentif à l'éducation que tu reçois de ton père et ne néglige pas l'instruction de ta mère, car elles seront comme une belle couronne sur ta tête et comme des colliers à ton cou » (Pr 1.8-9).

Le chapitre 4 débute ainsi :

« Écoutez, mes enfants, l'instruction d'un père, soyez attentifs pour acquérir du discernement. Car c'est une bonne éducation que je vous donne. N'abandonnez pas mes enseignements, car j'ai été, moi aussi, un fils pour mon père, et ma mère me chérissait comme un enfant unique. Mon père m'a enseigné et m'a dit : Que ton cœur retienne mes paroles, obéis à mes commandements, et tu vivras. Acquiers la sagesse et l'intelligence, n'oublie pas ce que je t'ai dit et ne t'écarte pas de mes recommandations » (Pr 4.1-5).

Il est frappant de constater que nous avons ici affaire à une sagesse qui se transmet de génération en génération et qui ne vieillit pas. Bien des siècles après leur rédaction, ces Proverbes ont toujours une valeur égale pour nous qui vivons au 21^e siècle, dans des situations sociales et économiques très différentes. L'éducation des enfants les forme et les marque pour le reste de leurs jours. « Apprends à l'enfant le chemin qu'il doit suivre, même quand il sera vieux, il n'en déviara pas », nous enseigne Proverbes 22.6. On trouve un écho de ceci dans l'inscription qui précède les paroles de Lemouel, au chapitre 31 : « Paroles du roi Lemouel, maxime que sa mère lui a enseignée » (Pr 31.1). La reine mère avait en effet une grande influence sur les rois orientaux de cette époque, et son fils se souvient de ces enseignements.

6. Sixième commandement

« Tu ne commettras pas de meurtre » (Ex 20.13).

Meurtre et rapine vont souvent de pair, et dès le premier chapitre on trouve un avertissement à ne pas se laisser entraîner dans de telles voies criminelles :

« Mon fils, si des gens malfaisants veulent t'entraîner, ne leur cède pas. S'ils te disent : "Viens avec nous, dressons une embuscade pour tuer quelqu'un, tendons, pour le plaisir, un piège à l'innocent; nous l'engloutirons tout vif comme le séjour des morts, il disparaîtra tout entier comme ceux qui descendent dans la tombe. Nous ferons main basse sur un tas d'objets précieux, nous remplirons nos maisons de butin. Tu en auras ta part avec nous, nous ferons tous bourse commune." Mon fils, ne te mets pas en route avec ces gens-là, évite d'emprunter les mêmes chemins qu'eux, car leurs pieds se précipitent vers le mal, ils ont hâte de répandre le sang » (Pr 1.10-16).

En lisant cet avertissement à ne pas faire cause commune avec les criminels, le lecteur de la Bible pense immédiatement au tout premier Psaume (le livre des Psaumes précède celui des Proverbes), lequel lance le même avertissement, dans une perspective de sagesse inspirée par l'obéissance à la loi de Dieu :

« Heureux l'homme qui ne marche pas selon le conseil des méchants, qui ne va pas se tenir sur le chemin des pécheurs, qui ne s'assied pas en compagnie des moqueurs. Toute sa joie il la met dans la loi de l'Éternel qu'il médite jour et nuit » (Ps 1.1-2).

Par ailleurs, en lisant l'avertissement du père à son fils, on ne peut s'empêcher de remarquer que les cliques de criminels, les bandes de malfaiteurs ne sont pas toujours des éléments privés. Trop souvent, hélas, il s'agit des gouvernants eux-mêmes, qui s'imaginent n'avoir aucun compte à rendre au Dieu tout-puissant et pillent et tuent systématiquement ceux qu'ils ont la charge de protéger contre les criminels. Le conseil du livre des Proverbes aux rois, c'est d'exercer la justice pour que leur autorité s'en trouve affermie : « Quand un souverain prête attention aux mensonges, tous ses ministres se pervertissent » (Pr 29.12). Et, un peu après : « Quand un roi rend justice aux pauvres sans partialité, son trône est affermi à jamais » (Pr 29.14). Même idée au chapitre 20 :

« Un roi sage chasse au loin les méchants et n'hésite pas à les vanner à la roue. [...] La bonté et la fidélité du roi assurent sa protection; oui, par sa bonté, il affermit son trône » (Pr 20.26-28).

7. Septième commandement

« Tu ne commettras pas d'adultère » (Ex 20.14).

Voilà une injonction qui n'est pas du goût d'une certaine mentalité moderne libérale, voire libertine. Cette mentalité ne reconnaît ni Dieu ni maître; chacun est libre de faire ce qu'il veut, dans la mesure où il ne gêne pas trop les autres, et encore... Le livre des Proverbes, lui, nous présente l'adultère sous des traits tout à fait réalistes. Il nous parle explicitement aussi bien de la tentation extrêmement insidieuse et attirante à laquelle de jeunes gens peuvent être soumis, que des conséquences funestes qui attendent celui qui se laisse entraîner sur cette voie. Écoutez plutôt ce passage du chapitre 7 :

« Un jour, je regardais à travers le treillis de ma fenêtre, et je vis, parmi les stupides, j'observais, parmi les jeunes, un jeune homme dépourvu de sens. Il passait dans la rue près du coin où se tient l'une de ces femmes, se dirigeant vers sa maison. C'était au crépuscule, le jour baissait, et l'obscurité de la nuit commençait à se répandre. Or, voici que cette femme vint à sa rencontre, habillée comme une prostituée et l'esprit plein de ruse. Elle parlait fort et sans retenue, et ses pieds ne tenaient pas en place chez elle. Tantôt dans la rue, tantôt sur les places, elle faisait le guet à tous les carrefours. Elle attrapa le jeune homme, l'embrassa et, le regardant droit dans les yeux, elle lui dit :

“J'avais à faire un sacrifice de reconnaissance, je viens, aujourd'hui même, de m'acquitter de mes vœux. Voilà pourquoi je suis sortie à ta rencontre, je cherchais à te voir, et je t'ai trouvé. J'ai garni mon lit de couvertures et d'étoffe brodée en fils d'Égypte. J'ai parfumé mon lit de myrrhe, d'aloès et de cinnamome. Viens, grisons-nous d'amour jusqu'au matin, livrons-nous aux délices de la volupté, car mon mari n'est pas à la maison : il est parti pour un voyage au loin. Il a emporté une bourse pleine d'argent, il ne rentrera qu'à la pleine lune.”

À force d'artifices, elle le fit fléchir : par ses doux propos, elle l'entraîna. Alors il se mit soudain à la suivre comme un bœuf qui va à l'abattoir, comme un fou qu'on lie pour le châtier, jusqu'à ce qu'une flèche lui transperce le foie, comme un oiseau qui se précipite dans le filet sans se douter qu'il y va de sa vie.

Et maintenant, mes fils, écoutez-moi! Prêtez attention à mes paroles! Que votre cœur ne se laisse pas entraîner par une telle femme! Ne vous égarez pas dans ses sentiers, car nombreuses sont ses victimes blessées à mort, et ceux qu'elle a fait périr comptent parmi les plus robustes. Sa maison est le chemin du séjour des morts qui mène directement aux demeures de la mort » (Pr 7.6-27).

Mettons en valeur quelques éléments de ce récit. Le jeune homme en question, qui semble pourtant opposer une résistance aux avances de cette femme, passe au crépuscule dans la rue où elle habite. Il cherche l'aventure, tout en redoutant les conséquences, signe de sa stupidité et de son manque de maturité. Il fait semblant de résister à la tentation, tout en ayant par avance décidé en son cœur d'y succomber.

Quant à elle, ce que nous disions du troisième commandement (ne pas prendre le nom de l'Éternel en vain) s'applique parfaitement à son comportement. Elle fait des vœux et offre des sacrifices de reconnaissance à l'Éternel, mais aussitôt dégagée du vœu, elle poursuit ses intentions plus que douteuses. Son sacrifice de reconnaissance lui permet de tenir un festin chez elle, puisqu'elle peut préparer la viande qu'elle a offerte en sacrifice et qui lui revient. Son prétendu sacrifice de reconnaissance n'a pour but que de préparer ce festin et de faciliter la suite de son plan.

Mais voulez-vous entendre la leçon explicite qui vous est narrée dans ce récit? Tournez-vous alors vers le chapitre précédent, qui vous expose sans faux-semblants les conséquences de cette conduite, et qui traduit en termes concrets l'image du bœuf mené à l'abattoir s'appliquant au jeune homme en question :

« Les avertissements et les reproches sont le chemin vers la vie. Ils te préserveront de la femme immorale et te mettront en garde contre les paroles enjôleuses d'une inconnue. Ne la convoite pas dans ton cœur à cause de sa beauté, ne te laisse pas séduire par ses œillades! Car à cause d'une femme débauchée, on peut être réduit à un morceau de pain, et la femme adultère met en péril une vie précieuse. Peut-on mettre du feu dans sa poche sans que les vêtements s'enflamment? Peut-on marcher sur des braises sans se brûler les pieds? De même, celui qui court après la femme de son prochain ne demeurera pas indemne; s'il la touche, il ne saurait rester impuni. On ne méprise pas celui qui a volé pour assouvir sa faim parce qu'il n'avait rien à manger. Mais s'il est découvert, il devra restituer sept fois plus, et il donnera tout ce qu'il a dans sa maison. Mais celui qui commet un adultère est dépourvu de sens, agir ainsi c'est se détruire soi-même; celui qui fait cela ne récoltera que souffrances et déshonneur, sa honte ne s'effacera jamais. Car la jalousie met le mari en fureur, il sera sans pitié au jour de la vengeance. Il ne se laissera apaiser par aucune indemnité; il ne l'acceptera pas, même si tu multiplies les présents » (Pr 6.22-34).

Au chapitre 5, la leçon nous est donnée de manière plus positive, c'est-à-dire en chantant les bienfaits de la fidélité conjugale avec un beau langage imagé :

« Bois les eaux de ta propre citerne et celles qui jaillissent de ta fontaine : tes sources doivent-elles se disperser au-dehors et tes ruisseaux dans les rues? Qu'ils soient pour toi seul! Ne les partage pas avec des étrangers. Que ta source soit bénie! Fais ta joie de la femme que tu as aimée dans ta jeunesse, biche charmante, gracieuse gazelle, que ses charmes t'enivrent toujours et que tu sois sans cesse épris de son amour! Pourquoi, mon fils, t'amouracherais-tu de la femme d'autrui? Pourquoi donnerais-tu tes caresses à une inconnue? L'Éternel surveille toute la conduite d'un homme, il observe tout ce qu'il fait. Celui qui fait le mal sera pris à ses propres méfaits, il s'embarrasse dans le filet tissé par son propre péché. Il périra parce qu'il n'a pas su se discipliner, il s'égarera enivré par l'excès de sa folie » (Pr 5.15-23).

Notez qu'ici l'auteur du mal nous est présenté comme l'homme qui commet l'adultère, il n'est pas la victime innocente d'une femme de mauvaise vie lui tendant un piège.

Mais étendons la leçon à notre monde contemporain et à ses problèmes quasi inextricables. Comment évaluer la relation entre la pandémie du sida et la promiscuité sexuelle qui sévit un peu partout? Lorsque cette pandémie n'avait pas encore révélé toute son étendue, il était de bon ton dans certains cercles soi-disant avancés de dénoncer une telle association comme provenant de milieux obscurantistes et moralement répressifs. Combien de centaines de milliers de morts n'aura-t-il pas fallu pour que ce discours change et que certains gouvernements de pays gravement atteints lancent des campagnes favorisant soit la fidélité dans le couple, soit l'abstinence sexuelle? Périr et en faire périr d'autres, eux innocents, parce qu'on n'a pas su ou voulu se discipliner, voilà le récit tragique de millions de vies humaines sacrifiées sur l'autel de la stupidité, de la folie. Qui dira qu'à cet égard le livre des Proverbes, vieux de 2500 ans, n'a rien à apprendre à la génération contemporaine?

8. Huitième commandement

« Tu ne déroberas pas » (Ex 20.15).

Plus que les cambriolages ou le vol à la tire, le livre des Proverbes dénonce les pratiques commerciales malhonnêtes, tout aussi actuelles aujourd'hui que dans l'Antiquité. « L'Éternel a horreur des balances fausses, mais il aime les poids exacts », lisons-nous au début du chapitre 11. Même chose au chapitre 20 : « Ceux qui ont deux poids différents, et ceux qui utilisent deux mesures différentes sont l'un et l'autre en horreur à l'Éternel » (Pr 20.10). « L'Éternel a horreur des poids truqués, les balances fausses lui déplaisent » (Pr 20.23). Ces avertissements se réfèrent sans ambiguïté à la loi donnée à Moïse, comme au chapitre 25 du livre du Deutéronome :

« Tu n'auras pas dans ton sac deux sortes de poids différents : l'un plus lourd, l'autre plus léger. Tu n'auras pas dans ta maison deux mesures de capacité : l'une plus grande et l'autre plus petite. Tu auras des poids exacts et justes, afin que tu vives longtemps dans le pays que l'Éternel ton Dieu te donne. Car l'Éternel ton Dieu a en abomination ceux qui commettent de telles fraudes » (Dt 25.13-16).

De manière plus lapidaire, les conséquences nocives d'une conduite malhonnête sont énoncées toujours au chapitre 20 du livre des Proverbes : « Au premier abord, le pain mal acquis est savoureux, mais, par la suite, ta bouche se trouvera pleine de cailloux » (Pr 20.17). La notion de poids et de mesures qui restent les mêmes, et ne sont pas truqués, s'applique aussi à la justice, qui ne doit être ni truquée ni partielle. Ce ne sont pas seulement les biens matériels qui sont parfois dérobés par les gens malhonnêtes, on peut tout aussi bien vous voler la justice la plus élémentaire. Proverbes 24 s'en fait l'écho :

« La partialité en justice est une chose mauvaise. Un juge qui dit à un coupable : "Tu es acquitté", s'attire la malédiction des foules et l'indignation des gens, mais ceux qui condamnent s'en trouveront bien et ils obtiendront bénédiction et honneur » (Pr 24.26).

Au chapitre 17, on trouve le même langage appliqué à une justice partielle qu'aux poids et mesures faussés : « L'Éternel a également en horreur celui qui acquitte le coupable et celui qui condamne un innocent » (Pr 17.15).

9. Neuvième commandement

« Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain » (Ex 20.16).

Proverbes 19 commente ainsi ce commandement : « Le faux témoin ne restera pas impuni, et celui qui profère le mensonge périra » (Pr 19.9). Il y va naturellement des fausses accusations portées contre quelqu'un devant une cour de justice, mais, en général, des mensonges proférés à l'égard de son prochain pour nuire à sa réputation, que ce soit par désir de vengeance ou pour en tirer un profit quelconque auprès de tiers. Voyez par exemple ce que dit Proverbes 24 :

« Ne témoigne pas sans raison contre ton prochain, et ne trompe pas par tes paroles. Ne dis pas : Je le traiterai comme il m'a traité, je rendrai à cet homme selon ce qu'il a fait » (Pr 24.28-29).

Même chose au chapitre 20 : « Ne dis pas : "je me vengerai!" Confie-toi en l'Éternel et il te délivrera » (Pr 20.22). Le caractère destructeur du faux témoignage est souligné au chapitre 25 : « L'homme qui porte un faux témoignage contre son prochain est comme une massue, une épée et une flèche acérée » (Pr 25.18).

Il n'y a pas de meilleure illustration à ceci que les faux témoignages portés contre Jésus-Christ lors du procès inique qui a abouti à sa condamnation à mort et à sa crucifixion. L'Évangile selon Marc, au chapitre 14, le rapporte ainsi :

« Les chefs des prêtres et le grand conseil au complet cherchaient un témoignage contre Jésus pour pouvoir le condamner à mort. Mais ils n'en trouvaient pas. Car il y avait beaucoup de gens pour apporter de faux témoignages contre lui, mais ces témoignages ne concordent pas. Finalement quelques-uns se levèrent pour porter contre lui ce faux témoignage : "Nous l'avons entendu dire : Je démolirai ce Temple fait de main d'homme et en trois jours, j'en reconstruirai un autre, qui ne sera pas fait de mains humaines." Mais même là-dessus, leurs dépositions ne s'accordaient pas » (Mc 14.55-59).

Après sa résurrection des morts, ses disciples témoigneront, véridiquement cette fois, de ce qui le concerne, témoignage qui sera rejeté par beaucoup, mais accepté comme véritable par tous ceux qui auront reçu la lumière et auront cru au nom de Jésus-Christ. À la fin de l'Évangile de Jean, il est déclaré au sujet de celui qui a rédigé cet écrit : « C'est ce même disciple qui rapporte ces faits et qui les a écrits. Nous savons que son témoignage est vrai » (Jn 21.24).

10. Dixième commandement

« Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain; tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien qui soit ton prochain » (Ex 20.17).

Venons-en enfin au dixième commandement, qui interdit de convoiter ce qui appartient à son prochain. Nous avons déjà parlé de la stupidité de celui qui convoite la femme de son prochain pour commettre un adultère avec elle. Mais la convoitise de richesses matérielles acquises par des moyens frauduleux mène aussi à la perte de celui qui s'y adonne, comme le souligne le premier chapitre du livre des Proverbes :

« En vérité, c'est pour répandre leur propre sang que ces gens-là dressent des embûches, c'est à eux-mêmes qu'ils tendent des pièges. C'est à cela qu'aboutiront tous ceux qui cherchent à s'enrichir par des voies malhonnêtes : un gain mal acquis fait périr celui qui le détient » (Pr 1.19).

Au chapitre 15, les conséquences néfastes de la convoitise non seulement pour soi-même, mais pour ses proches, sont données de manière explicite : « Celui qui veut s'enrichir à tout prix entraîne sa famille

dans le malheur, mais qui déteste les pots-de-vin vivra longtemps » (Pr 15.27). Même idée au chapitre 28 : « L'homme loyal sera comblé de bénédictions, mais celui qui veut s'enrichir rapidement ne restera pas impuni » (Pr 28.20).

Lorsque nous avons parlé du sixième commandement à la lumière du livre des Proverbes, j'ai souligné le fait que l'enseignement donné s'appliquait non seulement aux personnes privées, mais aussi aux rois et gouvernants en général. N'oublions pas que le livre des Proverbes s'adressait particulièrement aux jeunes gens qui allaient devenir des gouvernants, des administrateurs, voire des rois. On trouve de semblables avertissements en lien avec le dixième commandement, car la convoitise des biens du peuple sur lequel on domine ou qu'on a la charge de gouverner est une tentation courante :

« Un souverain méchant régnant sur un peuple pauvre est comme un lion rugissant ou un ours qui charge; un despote dépourvu d'intelligence multiplie les exactions, mais celui qui déteste le gain mal acquis vivra de longs jours » (Pr 28.15-16).

Puissent ces paroles du chapitre 28 trouver écho auprès de ceux qui ont la charge de gouverner avec droiture et équité des peuples entiers, afin qu'on se souvienne d'eux dans le futur non comme d'abominables oppresseurs assoiffés de richesses, et qui auront abusé de la position où Dieu les avait placés, mais plutôt comme des exemples à suivre dans les générations à venir.

Dans un dernier article, nous concluons cette série de cinq messages par le chapitre 8 et l'extraordinaire poème de la Sagesse qu'il contient.

Éric Kayayan, pasteur

Source : *Foi et Vie Réformées*, foi-vie.org.za/fr/ et www.foietviereformees.org.

L'auteur demeure en France et il est le pasteur responsable du ministère radiophonique *Foi et Vie Réformées*, associé à l'Église de Rietvallei en Afrique du Sud (GKSA). Ses émissions d'évangélisation et d'enseignement sont diffusées en Afrique, en Europe, aux Antilles et au Québec.

www.ressourceschretiennes.com



2019. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Patrimoine – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))